



[www.germivoire.net](http://www.germivoire.net)

**REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTÉRATURE  
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES**



**3/2016**

Directeur de publication:

Paul N'guessan-Béchié  
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Editeur:

ALLABA Djama Ignace  
Université Alassane Ouattara - Bouaké

Comité de Rédaction:

Diaby Brahim (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)  
Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)  
Allaba Djama Ignace (Université Alassane Ouattara – Bouaké)

[www.germivoire.net](http://www.germivoire.net)

## **Comité scientifique de Germivoire**

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH  
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER  
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR  
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME  
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Serge GLITHO  
Université de Lomé - Togo

Prof. Augustin DIBI  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Aimé KOUASSI  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Djiman KASIMI  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daoud COULIBALY  
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| Diby Cyrille N'Dri: La problématique de la légitimité de la<br>volonté générale chez J.J. Rousseau.....   | 5   |
| Sokhna SANE: Protection de la faune et tourisme cynégétique<br>en AOF : 1914-1960.....  | 20  |
| Robert G. LOBA: Le paradoxe des politiques de promotion<br>de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire.....   | 38  |
| Ehouman René KOFFI: La modification du nom par la relative:<br>un procédé expressif de description dans <i>Climbié</i> (B. B. Dadié).....   | 59  |
| Atta Kouamé Jacob BRINDOUMI: L'instauration de la douane française<br>en Côte d'Ivoire et ses conséquences entre 1889 et 1914.....  | 76  |
| Lambert ZOH: Die Rolle der Religion zur Festigung des Friedens<br>in der Côte d'Ivoire im Licht der Verantwortung der Kirche im<br>Werk <i>Der Stellvertreter</i> von Rolf Hochhuth ..... | 92  |
| Charles Désiré N'Dré: Representación e imagen de la mujer<br>en la novela hispanoafriicana.....   | 108 |
| Ziadre David TIERO: Die autozentrierte Entwicklungsstrategie:<br>Ein Ausweg aus der Unterentwicklung ?.....   | 127 |
| Patrice TOURE: Widerstands- und Überlebensstrategien schwarzer<br>Menschen im Dritten Reich (1933-1945).....  | 142 |
| Kouassi Richard KACOU: Le simondonisme et la conception<br>heideggerienne comme contribution à la technique moderne.....  | 161 |
| Barthélémy Gouri Bi SOGONE: Heinrich Bölls Friedensarbeit<br>in seinem literarischen Werk.....  | 173 |

## Editorial

Si la critique se présente comme une fenêtre ouverte sur un espace déterminé, cela laisse entendre qu'elle offre une certaine vue sur cet espace. La vue étant une perspective, l'espace ne s'y offre ainsi pas entièrement. Cette résistance de l'espace à une vue unique engendre la pluralité des regards sur le même espace. Cette diversité est une richesse en soi. En effet, en même temps qu'elle morcelle, par ses diverses prises de vue, l'espace, la critique tend ainsi à le rassembler, c'est-à-dire à l'assembler de nouveau pour en reconstituer une autre entité intellectuelle ou virtuelle. Cette entité, bien que résultat de l'espace d'origine, ne le rend – cependant – pas en entier mais plutôt le restitue, puisqu'elle ne le donne que dans des restes. Ce sont ces restes qui situent l'espace recomposé dans l'espace originel, et c'est ce qui fait la beauté de la critique en tant que regard, cette partie sentie et com-prise d'une réalité, d'un fait ou d'une entité.

C'est pourquoi, c'est toujours agréable d'avoir à porter le regard sur des regards autres qui se posent sur le même espace qui nous accueille toutes et tous et que nous animons, chacune et chacun, à divers degrés : la vie. Et quand cette vie germe de plusieurs reflets et parfums dans les sillons de notre revue *Germivoire*, nous ne pouvons que saluer les esprits et mains confraternels qui y contribuent avec ferveur. Certes, ces contributions intellectuelles ne sont pas aussi prolixes que celles du numéro précédent, mais cela ne saurait altérer leur valeur, car une contribution ne vaut que par elle-même d'abord, avant que les ajouts ne la fassent fleurir des leurs. Alors bonne lecture de ce nouveau numéro de *Germivoire* !

**Brahima Diaby**

Comité de rédaction

## Le paradoxe des politiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire

Robert G. LOBA, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

### Résumé

Pourquoi les politiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire, malgré l'important dispositif juridique, institutionnel et financier, ne parviennent-elles pas à améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ? A l'issue d'investigations faites d'observations documentaires, d'entretiens et d'un focus-group, il est ressorti que ces politiques proposent des situations où se disputent précarité et ascèse là où les jeunes rêvent d'une stabilité sociale. Par ailleurs, elles identifient mal leurs cibles, courant désespérément après des individus qui manifestent à leur égard très peu d'intérêt et excluant ceux dont l'intérêt est bien marqué et qui de surcroît présentent les meilleurs atouts pour la réussite. Aussi constituent-elles un paradoxe.

**Mots-clés** : Politiques publiques ; Insertion socioprofessionnelle ; Jeunes ; Chômage ; Emploi ; Logiques sociales.

### Abstract

Why the promotion of self-employment policies in Côte d'Ivoire, despite the important legal, institutional and financial device, don't they succeed in improving the socio-professional integration of young people? After investigations made documentary observations, interviews and a focus-group, it was found that these policies offer situations where competing insecurity and asceticism virtuoso where young people dream of social stability. Moreover, they poorly identify their target peoples, running desperately after individuals who manifest about them very little interest and excluding those whose interest is well marked and which furthermore have the best assets for success. So these policies constitute a paradox.

**Keywords**: Public policies; Professional integration; Youth; Joblessness; Employment; Social logics.

### Introduction

Après une période de grande prospérité et d'abondance qui a fait parler du « miracle ivoirien », la Côte d'Ivoire traverse, depuis le début de la décennie 80, une période néfaste dominée par la pauvreté dont le ratio, qui ne cesse de croître, est passé de 10% des ménages en 1985 à 36,8% en 1995, puis à 48,9% en 2008 selon le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de 2009. Cette même source indique que la pauvreté en Côte d'Ivoire se manifeste entre autres et principalement par la difficulté des individus à s'insérer dans le tissu économique. Aussi le chômage a-t-il pris de l'ampleur en dépit d'une volonté politique très marquée depuis l'indépendance obtenue en 1960. Et malgré l'important dispositif juridique, institutionnel et financier mis en place, le chômage

de longue durée touchant principalement les diplômés est devenu une trappe incontournable comme le montre le tableau ci-dessous.

Taux de chômage 2008 des diplômés en Côte d'Ivoire

| Enseignement Général        |                 | Enseignement Technique |                 |
|-----------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
| Diplôme                     | Taux de chômage | Diplôme                | Taux de chômage |
| CEPE                        | 22%             | CAP                    | 12,7%           |
| BEPC                        | 16%             | BEP                    | 53%             |
| BAC                         | 27%             | BT                     | 12,5%           |
| LICENCE                     | 19%             | BTS                    | 42%             |
| MAITRISE                    | 25%             |                        |                 |
| TOTAL COTE D'IVOIRE : 15,7% |                 |                        |                 |

Source : DSRP 2009, P. 46.

(Tableau construit par nous-même à partir des chiffres du DSRP)

Cette situation se comprend difficilement dans le contexte d'un pays jeune comme la Côte d'Ivoire où tout est à construire et où, par conséquent, le travail ne peut manquer pour peu que l'on ait de l'imagination et quelque ressource financière. Mais la question de l'insuffisance de l'épargne a été résolue par les lignes publiques de financement. Pourquoi alors la jeunesse ivoirienne éprouve-t-elle des difficultés à s'insérer dans le tissu économique ? Pourquoi ne parvient-elle pas à tirer profit de l'environnement économique grandement favorable et des importants moyens mis à sa disposition ?

Plusieurs schèmes explicatifs, aussi plausibles les uns que les autres, ont été avancés. Ils ont mis en relief d'une part l'influence négative de l'environnement international (Ettien Amoikon, 2002) ou local (Ouédraogo Idrissa, 2001 ; OCDE & al, 1987). D'autre part, ils ont diagnostiqué la faiblesse de l'employabilité et de l'esprit d'entreprise chez les acteurs individuels, et des défaillances de natures différentes au niveau des structures d'encadrement. A cela s'ajoutent des obstacles liés à des traits culturels propres à l'Africain à savoir une « dette sociale » (Marie, 1995) très lourde et jamais soldée, le manque d'une « culture industrielle » (Chevassu, 1997), le culte de l'irrationnel et, la solidarité mécanique.

Bien que judicieuses, ces différentes approches ne semblent pas s'accorder avec les réalités ivoiriennes. Dans la plupart des sociétés traditionnelles en Côte d'Ivoire, le jeune qui parvient à la majorité n'attend pas qu'un tiers lui octroie de l'emploi. Sauf cas d'incapacité, il s'insère dans le tissu économique en raison de traditions familiales. Et il en est encore ainsi, dans une certaine mesure, dans les centres urbains où l'on note une répartition des activités économiques en fonction des origines géographiques ou socioculturelles<sup>1</sup> des acteurs. Ainsi voit-on les femmes Gouro<sup>2</sup> par exemple exceller dans le ravitaillement des marchés urbains

<sup>1</sup> Ceci n'est pas vrai pour les emplois modernes du secteur public ou privé.

<sup>2</sup> Les Gouro sont un sous-groupe des Mandé, situé dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

en produits vivriers, les ressortissants du Nord de la Côte d'Ivoire dans l'artisanat ou le commerce plus ou moins formel, les ressortissants des pays développés dans l'activité économique fortement structurée, les personnes originaires de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans le grand commerce, etc. Toute chose qui montre la présence de l'esprit d'entreprise chez chaque acteur quelle que soit son origine, mais que celui-ci reste sous l'influence de son monde de référence entendu comme le système des valeurs et des croyances, la somme des savoirs, des savoir-faire et des informations dans lesquels il puise de façon souvent inconsciente les éléments qui fondent sa rationalité. Ces mondes de référence individuels permettent ainsi à chaque acteur de sélectionner parmi les matériaux disponibles ceux qu'il juge utile de mobiliser en vue de bâtir sa stratégie de réussite sociale. D'où vient l'hypothèse qui sous-tend cette contribution : les outils mis à la disposition des jeunes dans le cadre des politiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire ne leur semblent pas capables d'assurer la réussite sociale telle qu'ils se la représentent. Partant, la présente contribution vise à montrer le caractère paradoxal de ces politiques en tant qu'elles sont le fruit d'un raisonnement qui bien que sans faille apparente, contredit l'intuition commune et aboutit à une absurdité. Le caractère paradoxal de ces politiques provient du fait que les outils qu'elles proposent, apparemment très bien étudiés, sont en contradiction avec la réalité observable.

Avant d'en arriver à le montrer, nous présenterons d'abord la méthodologie de l'étude. Nous exposerons ensuite les résultats de la recherche et, enfin, nous procéderons à leur analyse et à leur interprétation.

## **I. Méthodologie**

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude mobilise des outils de l'approche qualitative. Elle se décline en deux points : les techniques de collecte et de traitement des données et, les méthodes d'analyse.

### **1.1. Techniques de collecte et de traitement des données**

La collecte des données s'est appuyée d'une part sur l'observation documentaire et, d'autre part, sur des entretiens semi-directifs et un focus-group. Dans le cadre de l'observation documentaire, des documents de différentes natures ont servi de source d'informations quelquefois avec l'autorisation de l'auteur comme chez docteur Noël ATSAIN dont la thèse de Doctorat d'Etat en Sociologie a représenté une mine inépuisable. Les données ainsi collectées ont permis de comprendre le fonctionnement des différents programmes et projets d'offre d'insertion des jeunes et d'avoir une vue plus large sur les politiques publiques de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire. Elles ont aussi permis

de conforter notre conviction que ces politiques pourraient ne pas être en adéquation avec la réussite sociale telle que les jeunes se la représentent et les stratégies qu'ils adoptent en vue de se l'assurer.

Des entretiens semi-directifs et un focus-group ont également été mobilisés. L'objectif des entretiens individuels était d'approfondir certains thèmes dont l'extrême importance avait été découverte à l'issue de l'observation documentaire. Etant donné que la Thèse d'Etat de Dr Atsain (Op. cit.) fournit des informations de première main collectées auprès des responsables des différentes structures en charge de la gestion des programmes d'offre d'insertion des jeunes et des politiques de promotion de l'auto-emploi, l'intérêt s'est porté ici sur les jeunes eux-mêmes. Le guide d'entretien qui a été soumis à trente jeunes choisis au hasard dans la ville de Bouaké porte sur des thèmes relatifs à leur représentation de la réussite sociale, leurs stratégies individuelles en vue de se l'assurer, de même que leur connaissance et leur appréciation des politiques de promotion de l'emploi en Côte d'Ivoire. Le focus-group a réuni huit jeunes qui ont développé des points de vue différents lors des entretiens individuels. L'objectif était d'amener chaque participant à livrer le fond de sa pensée en développant des arguments en vue de convaincre ceux qui ont des points de vue différents. Ces deux techniques (entretiens individuels et focus-group) ont permis de dresser une liste des indicateurs de la réussite sociale chez les jeunes en Côte d'Ivoire, de recenser les stratégies qu'ils ont mises ou qu'ils envisagent de mettre en place en vue de se l'assurer, puis de mettre à jour un tableau des forces et des faiblesses, suivant leurs points de vue, de ces politiques.

A chacun de ces deux types de données utilisées dans le cadre de la présente contribution, a été appliquée une technique particulière de traitement. Aussi deux techniques de traitement des données ont-elles été mobilisées. Le traitement des données secondaires n'a posé aucun problème méthodologique particulier en dehors des précautions usuelles de contrôle de la fiabilité des sources. Ces informations ayant été prises principalement dans des mémoires et des thèses de doctorat, il importe de les considérer comme déjà traitées et fiables. Par contre la collecte et le traitement des données primaires a nécessité des dispositions particulières. La réalisation des entretiens a nécessité le recrutement de quatre enquêteurs et l'utilisation de dictaphones. Quant au focus-group, nous l'avons conduit nous-même. Toutes ces informations, entièrement numérisées, ont été traitées sous le logiciel Nvivo. Le traitement a consisté en une analyse de contenu privilégiant trois exercices. Le premier a consisté à reconstituer les perceptions de la réussite sociale chez les interviewés. Pour ce faire, nous avons d'abord identifié tous les mots et expressions en rapport avec le phénomène et mis à jour la liste des indicateurs et des dimensions du concept de réussite sociale. Nous avons ensuite identifié les stratégies mises en œuvre ou

envisagées par les jeunes en vue de se l'assurer. Le deuxième exercice d'analyse de contenu a consisté à recenser toutes les positions sociales et tous les emplois que les enquêtés rêvent d'occuper afin de se sentir comme ayant réussi dans la société, de même que les moyens qu'ils envisagent de déployer en vue d'y parvenir. Le troisième et dernier exercice porte sur la connaissance et l'appréciation des politiques de l'emploi. Il a consisté à recenser toutes les critiques, appréciations, jugements de fait ou de valeur des enquêtés vis-à-vis des outils mis à leur disposition.

### **1.2. Méthodes d'analyse**

L'analyse et l'interprétation des données ainsi traitées ont été conduites à la lumière du socioconstructivisme. Le constructivisme social est une approche théorique suivant laquelle toute réalité sociale est une construction, c'est-à-dire qu'elle est le résultat de processus sociaux et historiques et donc historiquement contingente (Corcuff, 1999). Il s'impose ici en raison de la nature de l'objet. En effet, la façon suivant laquelle les individus se représentent la réussite sociale ne devrait pas être perçue comme une donnée objective, naturelle ainsi qu'il en est souvent le cas, mais comme un construit social qui pouvait ne pas être ce qu'il est actuellement si les circonstances historiques qui ont contribué à son émergence avaient été différentes. Par ailleurs, étant donné que les individus sont exposés à des flux d'informations nouvelles qui peuvent modifier considérablement leurs perceptions et leurs appréciations des choses, leurs représentations actuelles de la réussite sociale n'est rien d'autre qu'une courte séquence dans une dynamique. L'application du constructivisme social s'est traduite par la recherche constante de la façon suivant laquelle la représentation actuelle de la réussite sociale a été construite, et comment cette représentation influence l'appréciation des politiques publiques d'offre d'insertion des jeunes et des outils mis en place en vue de la promotion de l'auto-emploi.

## **II. Présentation des résultats**

Les résultats de nos investigations se déclinent en trois items : les représentations de la réussite sociale chez les jeunes ; leurs stratégies individuelles en vue de se l'assurer et, la connaissance et l'appréciation des politiques de promotion de l'auto-emploi.

### **2.1. Les représentations de la réussite sociale**

Suivant les différents entretiens, la réussite sociale est représentée chez les jeunes sous trois dimensions : dimensions matérielle, sociale, psychologique. La

dimension matérielle a été la plus citée. Cependant, le matériel auquel l'on fait référence varie en fonction du niveau d'étude du répondant. Si tous ont cité une maison propre, les caractéristiques de celle-ci sont fonction du niveau social que l'intéressé espère atteindre. Viennent ensuite, principalement pour les analphabètes et les répondants de faible niveau d'étude, l'argent, une belle voiture, etc. En ce qui concerne l'argent, les avis divergent : beaucoup d'argent pour les analphabètes, juste assez pour s'assurer une indépendance financière et une autonomie sociale pour les autres. Ce qui ouvre sur la dimension sociale. Elle a été soulignée principalement par les répondants justifiant d'un niveau de l'enseignement secondaire : avoir un emploi qui permet à son occupant de s'assumer financièrement et socialement, d'être indépendant et épanoui, d'avoir une existence sociale reconnue et respecté par autrui. Par ailleurs, « La réussite sociale englobe beaucoup de choses tant au niveau familial, environnemental qu'administratif. » Aussi avoir « une belle femme » ou « de beaux enfants », « une bonne retraite bien préparée tout au long de la carrière professionnelle », ont-ils été cités comme participant de la réussite sociale. Elle consiste également pour l'individu à pouvoir aider ses proches en difficulté. D'où le sentiment d'être utile qui ouvre sur la dimension psychologique. Celle-ci ne va pas isolée des deux premières. Elle a été développée principalement par les enquêtés justifiant d'un niveau de l'enseignement supérieur. Lorsque l'un d'eux aborde par exemple un indicateur de la dimension matérielle, il enchaîne aussitôt avec des aspects qui excluent toute situation de précarité. Quand il parle de l'emploi par exemple, il ne se limite pas à l'aspect rémunérateur, mais souligne la nécessité de sa stabilité. En ce qui concerne l'aspect relatif à la famille dans la dimension sociale, il parle d'avoir une harmonie familiale là où les uns et les autres ont parlé d'avoir « une belle femme et de beaux enfants ». Toutes ces dimensions ont influencé pour la plupart les stratégies individuelles des jeunes en vue de la réussite sociale.

## **2.2. Les stratégies individuelles des jeunes en vue de la réussite sociale**

Face à la question de la réussite sociale, les jeunes développent trois stratégies différentes en fonction de la façon suivant laquelle ils se la représentent et de leur niveau d'étude. Aussi peut-on distinguer ceux qui veulent trouver un emploi, ceux qui cherchent à créer leurs propres activités génératrices de revenu et, ceux qui subissent sans rien planifier. Le premier groupe renferme principalement les jeunes qui justifient d'un niveau de l'enseignement supérieur. Ils accordent du prix à la dimension psychologique de la réussite sociale en termes d'absence de facteurs de précarité. Aussi se proposent-ils de trouver un emploi stable sans aucune précision sur ce que recouvre le terme « stable ». Tout, cependant, porte à croire qu'il s'agit d'un emploi dans l'administration

publique ou d'un contrat de travail formel auprès d'une entreprise privée qui a de l'expérience. Leurs stratégies sont traduites par des phrases du genre « J'ai déposé mes dossiers [NDLR : *de demande d'emploi*] dans beaucoup de structures... », ou « Actuellement, je suis en train de passer un concours ».

A côté de ces enquêtés dont la stratégie consiste à valoriser leur capital humain en vue d'obtenir un emploi dans l'administration ou dans une « bonne » entreprise privée, il y a ceux qui ne savent vraiment quoi faire. Ce sont principalement des diplômés de l'enseignement secondaire général. Leur manque de stratégie est trahi par différentes expressions. Il peut s'agir soit d'un aveu direct : « Je n'ai pas encore de stratégie », soit d'une expression ou attitude qui fait penser que l'enquêté n'en a élaborée aucune : « J'ai beaucoup de projets ; par exemple l'élevage de poulets, l'élevage de porcs, l'ouverture d'un magasin pour la vente de pagnes ou de motos... Mais comme je n'ai pas encore les moyens, je ne peux pas dire que je vais faire ceci ou cela. »

La troisième et dernière stratégie est celle que nous pouvons attribuer aux répondants pas ou peu scolarisés (analphabètes ou niveau de l'enseignement primaire) et aux diplômés de l'enseignement technique. S'il y en a qui veulent trouver un emploi dans l'administration ou dans une entreprise privée, ils cherchent pour la plupart à créer leurs propres activités génératrices de revenu. Et les stratégies qu'ils mettent en place sont plus ou moins bien structurées en fonction de leur niveau de formation. Chez les personnes pas ou peu instruites, l'on note une activité de démarrage vaguement envisagée et constituée d'un petit commerce, la constitution d'une épargne, le (re)financement d'une activité comme chez cette enquêté :

« (...) Bon, c'est ça je t'ai dit là... si j'ai pu avoir vingt mille ou même dix mille francs, je vais commencer à vendre allococo, attiéké ou faire un petit restaurant. Je vais commencer par là et, si ça marche, ça peut me permettre d'avoir suffisamment d'argent pour commencer ce que je veux vraiment, c'est-à-dire ouvrir un magasin de vente de pagnes ».

Chez les personnes justifiant d'un « bon » niveau de l'enseignement technique, l'on note un véritable plan d'action plus ou moins budgétisé suivi de la recherche de partenariat et de financement. Les propos ci-après illustrent fort bien ce type de stratégie :

« ... je suis formateur en anglais intensif et j'ai l'intention d'ouvrir ici-même à Bouaké un institut de langue. Pour cela, j'ai déjà un plan d'affaire et des partenaires qui sont prêts à fournir tous les appareils nécessaires. Ma contribution est de trouver un local aménagé et cela demande un investissement d'environ 2500000F que je suis en train de rechercher. Dès que j'aurai réuni ces moyens, je demanderai aux personnes que j'encadre actuellement sur leurs différents lieux de travail [NDLR : *L'enquêté cite trois grandes entreprises de Bouaké dont il encadre le personnel*] de venir prendre leurs cours dans cet institut, et la publicité fera le reste. »

Il ressort de ces entretiens que la question du financement de leurs projets représente une véritable gageure pour les candidats à l'entrepreneuriat quel que soit leur niveau de formation. L'on peut aussi faire l'hypothèse que ceux qui ont choisi de trouver un emploi dans l'administration ou dans le secteur privé n'en sont pas indifférents. En effet, c'est certainement parce qu'ils savent qu'il leur est impossible de trouver un financement conséquent qu'ils ont jeté leur dévolu sur la seule possibilité qui leur reste. Il a donc paru nécessaire de chercher à savoir si les jeunes sont informés de l'existence des lignes publiques de financement.

### **2.3. La connaissance et l'appréciation des politiques de promotion de l'auto-emploi**

A la question de savoir si les enquêtés sont informés de l'existence des lignes publiques de financement, tous ont répondu en avoir plus ou moins entendu parler, mais personne ne sait vraiment ce qu'il en est ni à qui s'adresser. Cependant, beaucoup ont salué cette initiative :

« J'en ai une fois entendu parler à la télévision, mais je ne connais personne qui en a bénéficié et je ne sais à qui m'adresser pour me renseigner (...) Si l'Etat a vraiment mis ces fonds en place, je crois que c'est une très bonne chose ; c'est même un cadeau du ciel, mais on doit en faire une large publicité pour que tous ceux qui en ont besoin soient informés de leur existence et sachent à qui s'adresser (...) »

Par contre, certains enquêtés ont émis des réserves sur la capacité de ces fonds à générer des emplois décents ou à résorber le chômage. Les propos de l'enquêté N° 28, étudiant en fin de deuxième cycle à l'université Alassane Ouattara, sont très évocateurs :

« J'ai entendu que l'Etat a dégagé un fonds pour permettre aux jeunes de financer leurs projets afin de les aider à s'insérer dans le tissu économique (...) J'ai aussi suivi une fois à la télé une émission au cours de laquelle l'on remettait des récompenses aux lauréats d'un concours du meilleur projet jeune. A première vue, l'on pourrait dire que c'est une très bonne initiative, parce que cela peut permettre aux jeunes de créer leurs propres activités génératrices de revenu. Cependant, il pourrait y avoir beaucoup de laisser pour compte, notamment les analphabètes et les jeunes issus de l'enseignement général qui ne savent pas monter un projet et n'ont aucune expérience professionnelle... Tout dépend aussi de la somme que l'Etat voudra bien octroyer à chacun. S'il s'agit d'une somme modique qui ne peut permettre qu'une petite activité informelle incapable de nourrir son homme, ça ne vaut vraiment pas la peine. »

Bien ou mal appréciées, ces politiques existent. Il importe alors de les présenter tout en s'efforçant de faire ressortir leur logique de fonctionnement. S'il est possible d'identifier, parmi les politiques publiques des deux décennies de prospérité des actions visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, les véritables politiques publiques d'offre d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de promotion de l'auto-emploi ont été inaugurées par l'ordonnance N°87-366

du premier avril 1987 relative à la création des Fonds Nationaux. Cependant, en raison d'une conjoncture économique difficile qui a obligé la Côte d'Ivoire à se déclarer insolvable vis-à-vis des institutions financières internationales en juin 1987, les décrets d'application de cette ordonnance ne sont intervenus qu'au début de la décennie 90. Ils ont mis en place un Plan National de l'Emploi (PNE) composé, entre autres, de structures d'intervention et de plusieurs fonds nationaux visant des populations spécifiques.

Ces Fonds Nationaux sont au nombre de sept, couvrent tous les secteurs de l'activité économique et sont connus dans l'opinion publique sous le nom de Fonds Sociaux. Ils sont regroupés, selon leurs domaines d'intervention, en fonds d'appui, fonds de promotion et de diversification et, fonds d'insertion et de soutien à l'emploi. Le Fonds d'Installation et d'Appui aux Initiatives des Jeunes Agriculteurs (FIAIJA) forme à lui tout seul le groupe des Fonds d'appui. Il s'intéresse aux jeunes agriculteurs et finance, à hauteur de 5 à 10 millions de FCFA, des opérations de création d'élevage, d'exploitations agricoles, de PME ou de diverses matières connexes de commercialisation ou de transformation de produits agricoles. Les fonds d'insertion et de soutien à l'emploi visent quant à eux trois types de populations : les jeunes en général pour le Fonds National de la Jeunesse (FNJ), les femmes pour le Fonds National Femmes et Développement (FNFD) et, les jeunes diplômés et les déflatés pour le Fonds d'Insertion des Jeunes Diplômés et de Réinsertion des Déflatés (FIJDRD). Ils s'intéressent à tout projet individuel ou collectif générateur de revenu ou à des programmes spécifiques d'encadrement ou d'éducation extrascolaire. Leur niveau de financement varie entre 2 et 15 millions de FCFA. Tout comme les fonds d'insertion et de soutien à l'emploi dont il vient d'être question, les fonds de promotion et de diversification sont au nombre de trois et soutiennent trois types d'activité : la production animale et halieutique pour le Fonds de Promotion de la Production Animale (FPPA), les activités de production et de commercialisation de produits agricoles pour les Fonds de Diversification Agricole et de Promotion des Exportations (FDAPE) et, la création artistique et culturelle pour le Fonds d'Intervention pour l'Action Culturelle (FIAC). Leurs différentes dénominations en disent suffisamment sur leurs domaines d'intervention. Par ailleurs, leur niveau de financement varie en fonction de l'activité concernée. De 300 000 FCFA pour une action ponctuelle en matière de musique par exemple, il se plafonne à 20 millions de FCFA.

A côté de ces fonds, différentes structures d'intervention ont été mises en place. Ce sont : l'AGEFOP, le FDFP, l'AGEPE, et le FNS. L'Agence de la Formation Professionnelle (AGEFOP) est un outil conçu pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi et pour renforcer les capacités des travailleurs. Il a pour mission d'identifier les besoins de formation professionnelle

et d'y répondre. Il est aidé en cela par le Fonds de Développement de la Formation professionnelle (FDFP) qui, lui, est un outil qui finance toutes les formations entreprises par l'AGEFOP, initiales, continues ou celles des apprentis, ainsi que des études portant sur leur planification générale. L'Agence d'études et de promotion de l'emploi (AGEPE) était une agence d'observation et de promotion de l'emploi. Elle mettait en œuvre les politiques d'emploi et de formation du gouvernement, constituait une base de données sur l'emploi, le chômage, les métiers et à la formation, réalisait des études et en diffusait les résultats. Quant au Fonds National de Solidarité (FNS), il résolvait le problème de l'éparpillement des centres de décisions des Fonds Sociaux logés dans différents ministères. Ces deux structures d'intervention n'existent plus aujourd'hui ; elles ont été dissoutes et remplacées par l'Agence Emploi Jeune (AEJ) qui fonctionne comme un guichet unique de l'emploi en Côte d'Ivoire. Quant à la Plateforme des services-Côte d'Ivoire (PFS-CI), elle n'est pas une structure mise en place par décret. C'est un accord de collaboration signé, en 2006 par les différentes structures qui interviennent dans la mise en œuvre des politiques de l'emploi, s'engageant à fédérer leurs actions afin d'assurer à l'action gouvernementale les meilleurs taux de réussite en matière d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Au regard de cette volonté politique très marquée d'assurer un accompagnement efficient aux jeunes, la question de l'emploi aussi bien des primo-demandeurs que des déflatés aurait déjà dû être maîtrisée. Pourquoi alors continue-t-elle de se poser avec une acuité de plus en plus grande ? Pourquoi l'important dispositif mis en place tarde-t-il à produire les effets escomptés ? Tel est le centre d'intérêt des prochains paragraphes.

### **III. Discussion**

Dans cette partie consacrée à la discussion, il s'agira de dire, sur la base des résultats des différentes investigations, si notre hypothèse a été vérifiée. Cela passe par la mise en relief de la signification profonde de la réussite sociale telle qu'elle a été exprimée par les répondants et module leurs comportements. Il s'agit également de faire ressortir comment le rêve d'une stabilité sociale qui transparait des discours des jeunes s'oppose à la permanence du risque associée aux outils proposés par les différentes politiques, et comment les logiques des jeunes sont contrariées par celles des projets visant à leur insertion socioprofessionnelle.

#### **3.1. La réussite sociale : une réalité forgée par l'histoire**

La réussite sociale, telle qu'elle ressort des discours des enquêtés, apparait comme fortement marquée par l'histoire économique de la Côte d'Ivoire. En effet,

les différentes conjonctures économiques et sociales que ce pays a traversées transparaissent dans les représentations que les individus ont de la réussite sociale. Ces conjonctures se déclinent en termes d'un passage plus ou moins brutal entre la période coloniale, celle du « miracle ivoirien » et, la période actuelle dominée par la pauvreté de masse. La période coloniale de la Côte d'Ivoire s'étend sur près de trois quarts de siècle (1893-1960). Elle est caractérisée par l'irruption d'une nouvelle façon de penser et de vivre imposée par le colonisateur. Ce qui implique une entrée sans transition dans la civilisation judéo-chrétienne au plan culturel et la révolution industrielle au plan économique. Bien sûr qu'avant cette période coloniale, la Côte d'Ivoire n'existait pas, et son territoire actuel était habité par une multitude de tribus souvent belligérantes et ayant les unes les autres des systèmes de valeur et des canons de la réussite sociale totalement différents.

De toutes ces tribus aux pratiques souvent contradictoires, la colonisation a fait un Etat qui s'efforce tant bien que mal de créer une nation. Mais la sagesse enseigne que « Le monde social se construit à partir des préconstructions passées » (Corcuff, *ibid.*), toute chose pour signifier que les populations n'abandonnent jamais brusquement une pratique sociale ou culturelle mais la diluent progressivement avec les informations nouvelles jusqu'à sa disparition totale. Ainsi, les anciennes façons de penser ne peuvent-elles avoir été remplacées purement et simplement par le modèle occidental, mais doivent être au contraire en train de subir une dilution d'une part du fait de l'entrée en contact de tous les systèmes culturels traditionnels ivoiriens et, d'autre part, par l'action du mode de pensée occidental. D'où vient que le système culturel ivoirien se présente comme un grossier syncrétisme dans lequel les mondes de références diffèrent d'un individu à un autre.

L'une des principales conjonctures économiques notables de la période coloniale est l'adhésion massive des indigènes à l'agriculture des plantations. Cela a contribué à transformer très rapidement la représentation de la réussite sociale et à faire des tenants de la bourgeoisie agraire des modèles de réussite. Si l'on se réfère encore largement aux canons dans les différentes sociétés précoloniales, le principal indicateur est désormais la possession de l'argent et de toutes les commodités auxquelles il permet d'accéder. Il n'en fallait pas plus pour mettre en branle un vaste mouvement de colonisation des zones forestières où prospère la culture du café et du cacao.

A côté de ces deux spéculations sur lesquels repose l'agriculture des plantations dans le contexte ivoirien, s'est mis en place le secteur moderne de l'économie coloniale par opposition à l'agriculture villageoise et à l'artisanat, et regroupant les activités modernes privées et celles liées au fonctionnement de l'administration. L'arsenal juridique qui régleme ce secteur et laisse pour

compte le travail dit indigène, les avantages sociaux accordés aux salariés notamment les vacances payées et les allocations familiales ont fait d'eux une catégorie sociale à part, une catégorie enviée car « associée dans l'imaginaire à la modernité et à la réussite sociale » (Bazin et Gnabéli ; 1997 : 689). « (...) le travail salarié est ainsi devenu l'un des supports essentiels (...) du changement social autour duquel se restructure dans une bonne mesure la société ivoirienne » (ibid.).

Deux grandes stratégies sont alors déployées en vue de la réussite sociale. La première consiste à acquérir une parcelle du foncier rural dans la zone forestière afin de devenir planteur. La deuxième stratégie consiste à trouver, par des moyens plus ou moins réguliers, un emploi dans l'administration publique ou dans le secteur privé fortement structuré. L'idée d'assurer sa réussite sociale par l'obtention d'un emploi stable et bien rémunéré a été confortée par la conjoncture économique des deux premières décennies de l'indépendance. La Côte d'Ivoire en chantier exprimait un besoin énorme de main-d'œuvre tant dans l'administration que dans le secteur privé et happait presque automatiquement tous ceux qui pouvaient justifier d'une formation.

Par ailleurs, la volonté politique exprimée au lendemain de l'indépendance d'enrayer les taudis a fait passer, en milieu rural, la possession d'une "maison en dur" ou, en milieu urbain d'une maison à l'aune du niveau social de l'intéressé, comme un signe de réussite sociale. Si l'on ajoute à cela le fait que bâtir sa propre habitation est une marque de majorité sociale et d'autonomie dans tous les systèmes culturels traditionnels ivoiriens, l'on comprendra aisément pourquoi tous les interviewés ont noté la possession d'une maison propre parmi les indicateurs de la réussite sociale. Il en découle que lorsqu'un individu parvient à dégager une épargne, il entreprend aussitôt de construire une maison ; la création des entreprises étant réservée dans l'imaginaire des ivoiriens à l'Etat et aux « Investisseurs » toujours pensés comme devant venir de l'extérieur.

Les décennies au-delà de 1980 ont affecté d'une façon particulière les représentations populaires de la réussite sociale. Ces décennies sont en effet caractérisées par la dégradation très marquée des conditions économiques et sociales des populations, l'apparition de la pauvreté, des taux de chômage ahurissants, etc. L'optimisme des périodes antérieures a cédé le pas à un pessimisme généralisé, car plus personne n'est sûr du lendemain et, la réussite sociale consiste désormais à acquérir une situation relativement stable. Mais étant donné qu'une représentation de la réussite sociale qui se construit n'efface pas mécaniquement celles qui avaient cours avant elle, les individus ont de la réussite sociale des représentations différentes qui sont revenues dans les interviews et qui modulent leurs comportements vis-à-vis des outils qui leur sont proposés par les politiques d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

### 3.2. Le rêve d'une stabilité sociale contre la permanence du risque

De toutes les représentations de la réussite que nous avons vues se construire, la plus prenante reste le rêve d'une situation sociale stable qui passe par l'obtention d'un emploi à la fois stable et rémunérateur. Or, cette attente ne semble pas garantie par les programmes d'insertion socioprofessionnelle qui proposent au contraire des situations exposant à un risque permanent. Ce risque s'observe, entre autres, à trois niveaux : au niveau juridique, culturel et, économique et financier.

Le dispositif juridique de la création et du fonctionnement de la microentreprise en Côte d'Ivoire constitue un facteur de risque pour les opérateurs. Il est chapeauté par le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), un établissement créé en 1993 et chargé de la promotion et de la facilitation des investissements privés nationaux et étrangers. En dehors de cette structure et des récentes réformes visant la création de régimes fiscaux particuliers, il n'existe pas une loi protégeant les auto-employeurs à l'image du *Small Business Act* européen ou étasunien. En Europe par exemple, la volonté politique « d'encourager les personnes sans emploi mais qui ont un projet professionnel à travailler pour leur compte » (Martin, 2014) a amené la mise en place dans de nombreux Etats d'un statut particulier : celui de l'autoentrepreneur en France, « *autónomo* en Espagne, *Kleingewerbetreibender* en Allemagne, *self employed* au Danemark, Royaume-Uni et en Suède (...) », qui offre la possibilité à tous ceux qui le désirent d'entreprendre une activité économique professionnelle à titre principal ou complémentaire (ibid.). En France de façon particulière, une simple inscription sur Internet peut tenir lieu, dans bien des cas, de création d'une microentreprise (ibid.). Or en Côte d'Ivoire, si un étal disposé sur le trottoir peut être considéré comme une microentreprise soumise au paiement de la taxe municipale, il s'agit d'une activité informelle que l'autorité se réserve le droit de démolir à tout moment sans crier gare et sans que le promoteur dispose d'aucune voie de recours quelle que soit la valeur des investissements détruits. Les récentes démolitions de milliers de microentreprises dans le cadre d'une opération dite ville propre en est un témoignage édifiant. A l'opposé, pour éviter d'être dans l'informel afin de bénéficier de la protection prévue par le dispositif juridique, l'autoentrepreneur ivoirien doit créer une entreprise unipersonnelle soumise à des procédures rigoureuses et au dépôt d'un capital social auprès d'une structure bancaire reconnue ; ce qui n'est pas à la portée du premier venu.

A côté du risque lié à l'environnement juridique, l'ivoirien candidat à l'entrepreneuriat se trouve frappé d'un handicap culturel. En effet, le capitalisme dont découle la logique de l'entrepreneuriat exige, selon Max Weber (2002), une éthique particulière faite d'individualisme, d'ascèse, d'exploitation maximum de

soi et, d'une gestion économique rationnelle. Or, toutes ces valeurs consécutives à la révolution industrielle n'ont pas encore véritablement pris pied dans la société ivoirienne. Si les valeurs introduites par la colonisation gagnent du terrain, l'on se réfère encore largement aux valeurs coutumières même si celles-ci continuent de s'émousser. Par ailleurs, l'ascèse et l'exploitation maximale de soi ne sont pas des pratiques très courantes. Au contraire, l'exemple des fonctionnaires toujours bien rémunérés alors qu'ils ne vont pratiquement pas au travail pour la plupart, de la vie fastueuse des autorités politiques devenues riches du jour au lendemain sans le moindre effort, fait des émules. Pourquoi l'on s'acharnerait-il à la tâche ou se soumettrait-il à une ascèse virtuose si le voisin mène une vie enviable sans le moindre effort ? Ce que les politiques de promotion de l'auto-emploi demandent aux jeunes, c'est tout le contraire de ce qui se passe autour d'eux. Or en la matière comme en matière de vocation entrepreneuriale, il est un truisme que l'exemplarité représente la meilleure pédagogie. En effet, les modèles d'entrepreneurs qui ont réussi influencent largement les entrepreneurs en devenir. Si donc l'on veut amener la jeunesse à s'engager dans l'entrepreneuriat, le moyen le plus sûr pour les aînés et les autorités d'y parvenir est de servir de modèle et non faire comme ce vieux prélat qui, dit-on, demandait à ses fidèles de faire ce qu'il dit et non ce qu'il fait.

Ce handicap culturel se double d'un autre handicap à la fois économique et financier. En termes de handicap économique, il faut noter que les microentreprises évoluent presque toujours en aval d'entreprises plus grandes. Or dans le contexte ivoirien, celles-ci font cruellement défaut ou, si elles existent, sont concentrées à des endroits précis, notamment à Abidjan, Bouaké, Korhogo et San-Pedro. C'est donc à ces endroits que s'installeraient volontiers les microentreprises de sous-traitance, car autrement les frais d'exploitation s'en trouveraient largement multipliés, le ravitaillement se ferait avec beaucoup de difficultés pour une clientèle guère dense en dehors d'Abidjan. Ce qui sous-entend de maigres recettes et des dépenses très élevées, soit un déséquilibre financier qu'aucune entreprise ne peut tenir durablement. Par ailleurs, s'installer tous au même endroit conduirait bien vite à la saturation, à une concurrence sans merci et, à termes, à de nombreuses faillites. Ainsi le handicap économique couvre-t-il, d'une façon ou d'une autre, le risque d'une faillite. Or, l'autoentrepreneur engage sa responsabilité personnelle et illimitée sur les résultats comptables et financiers de son entreprise, c'est-à-dire qu'en cas de dettes ou de faillite, son patrimoine professionnel et même personnel peut être saisi.

Pour ce qui est du handicap financier, il faut noter que le financement n'est pas du tout aisé à trouver en Côte d'Ivoire, à plus forte raison pour un jeune qui n'a pas toujours les garanties nécessaires. En outre, l'élection aux lignes

publiques de financement qui pallient l'insuffisance de l'épargne individuelle est toujours subordonnée à la présentation d'un projet bancable. La rédaction de celui-ci, de même que la réalisation de l'étude de marché qu'il nécessite, ne sont pas à la portée du premier venu. C'est un travail qui requiert un très grand niveau de formation technique et qui valide l'assertion suivant laquelle n'est pas autoentrepreneur qui veut. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui, ayant réussi à "décrocher" un financement, déchantent. En effet, des études récentes montrent que « très peu d'autoentrepreneurs parviennent à vivre de leur travail. En France par exemple, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) a montré que la moitié des autoentrepreneurs ne dégagent pas de bénéfices et parmi ceux qui affichent un bénéfice supérieur à 0 euro, seuls 10 % gagnent plus que le revenu minimal » (Martin, 2013). L'auto-entrepreneuriat constitue donc un risque, « un pari sur l'avenir sans la moindre certitude quant à la réussite de l'affaire » (ibid.). Et c'est à ce risque que les politiques d'aide à l'insertion socioprofessionnelle, notamment le volet relatif à la promotion de l'auto-emploi, exposent la jeunesse en Côte d'Ivoire là où celle-ci espérait acquérir de la stabilité sociale.

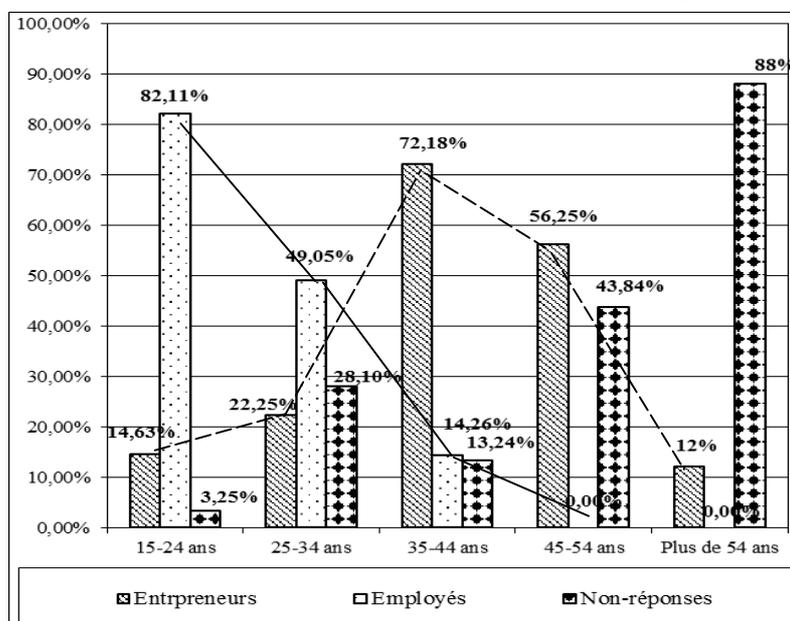
S'il est vrai, eu égard à ce qui précède, que les politiques de promotion de l'auto-emploi contrarient l'espoir de la jeunesse d'avoir chacun une situation sociale stable, il l'est aussi qu'elles rentrent en contradiction avec les logiques d'action des jeunes. Le paragraphe ci-après tentera de mettre ces contradictions en relief.

### **3.3. La contradiction des logiques**

Les logiques des programmes de promotion de l'auto-emploi que nous avons relevées plus haut, notamment l'obsession des politiques à viser les jeunes et les diplômés, ne tient nul compte des logiques d'action de ceux-ci telles que nous les avons étudiées à l'occasion de nos recherches doctorales. En effet, les différents programmes et projets d'aide à l'insertion socioprofessionnelle et de promotion de l'auto-emploi visent principalement les personnes dont l'âge varie entre 18 (pour quelques-uns sinon 21) et 40 ans au 31 décembre de l'année de présentation de la soumission. Aussi excluent-ils les enfants, c'est-à-dire les personnes de moins de 18 ans, mais aussi celles dont l'âge excède 40 ans, les « vieux » en d'autres termes. Si exclure les enfants ne peut certainement choquer personne quoique la limite inférieure de l'éligibilité à ce genre de projets descende jusqu'à quinze ans dans de nombreux pays, au contraire, exclure les personnes âgées de 40 années révolues ne semble pas tenir compte de l'évolution des ambitions entrepreneuriales. Celles-ci évoluent, dans le contexte ivoirien, en fonction de plusieurs paramètres dont l'âge et le niveau d'études.

Une enquête que nous avons réalisée en 2008 auprès de 1000 personnes à Abidjan (Loba, 2010) a montré que les individus se servent de leur âge comme d'une ressource dans leurs stratégies d'insertion socioprofessionnelle ainsi qu'il apparaît sur le graphique N° 1 ci-après.

Graphique N° 1 : Ambition entrepreneuriale en fonction de l'âge



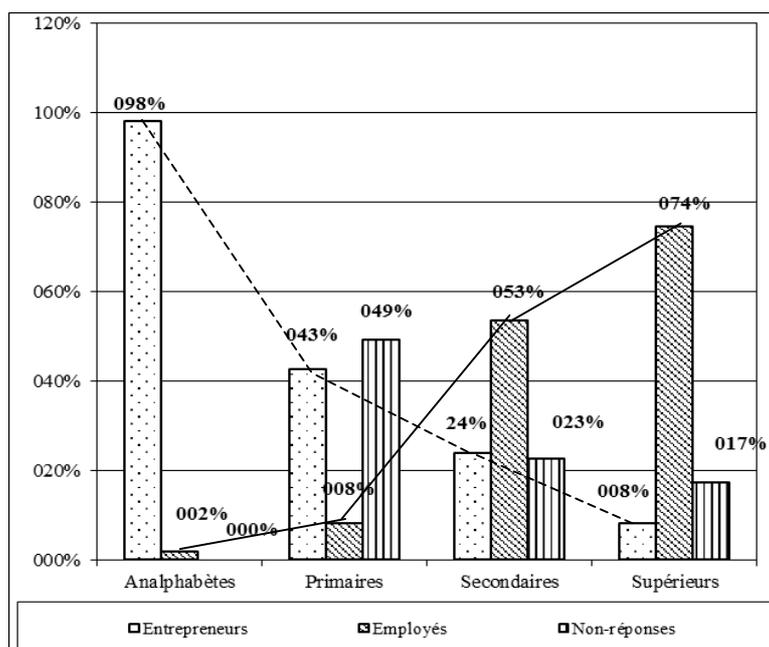
Source : Loba, 2010, P. 247  
*La courbe de tendance a été ajoutée  
 pour les besoins de cette contribution*

L'on voit que les enquêtés les plus jeunes ambitionnent presque tous de trouver un emploi rémunéré (employés) et, la proportion de ceux qui cherchent à créer leur propre activité génératrice de revenu (entrepreneurs) reste très faible mais croît très faiblement jusqu'à 34 ans. Cette croissance devient très forte entre 35 et 44 ans, entame une chute en pente douce jusqu'à 54 ans puis chute brusquement sans jamais s'annuler. A l'opposé, la proportion des employés, très forte chez les plus jeunes, décroît rapidement avec l'âge et s'annule à 45 ans. Nous en déduisons que les jeunes sont presque tous portés vers la recherche d'un emploi et que l'ambition de créer sa propre affaire naît en général autour de 35 ans et reste très forte jusqu'à 54 ans. Or, les programmes d'aide à l'auto-emploi ne tiennent nul compte de ce trait de caractère dominant parmi la jeunesse ivoirienne. Au jeune diplômé tout gonflé de l'espoir de "décocher" un emploi très bien rémunéré dans l'administration ou dans une grande entreprise, l'on propose de se "jeter" sur le sentier aride de la création d'une activité génératrice de revenu. Au contraire, ces programmes laissent pour compte les personnes au-delà de 40 ans qui pourtant manifestent un vif intérêt pour ce type

d'activités. D'où nous vient l'idée d'un paradoxe. Il y a paradoxe parce que l'intuition commune de laquelle s'inspirent ces politiques est en contradiction avec la réalité observable. En d'autres termes, l'on se détourne des personnes intéressées pour courir désespérément après celles qui ne manifestent aucun intérêt.

A cette situation au paradoxe déjà très marqué, s'ajoutent plusieurs autres non moins paradoxales elles aussi dont la question du niveau d'études et celle de la disponibilité du candidat. Si la plupart des programmes d'aide à l'auto-emploi s'intéressent aux jeunes dans leur ensemble, les jeunes diplômés sans emploi en sont les principales cibles. Quoi de plus normal si l'Etat apporte son concours à ceux de ses citoyens qu'il pense disposer d'un capital humain élevé. Cependant, les choses ne sont pas aussi simples, vue que les jeunes mobilisent, à l'instar de leur âge, leurs niveaux d'études comme d'une ressource dans leurs stratégies d'insertion socioprofessionnelle. Le graphique N° 2 ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de leur ambition entrepreneuriale en fonction de leur niveau d'étude.

Graphique N° 2 : Ambition entrepreneuriale en fonction du niveau d'études

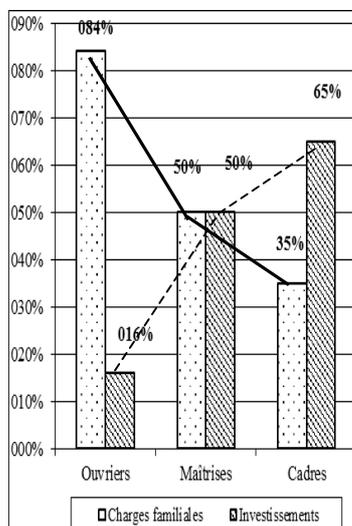


Source : Loba, op. cit, P. 249  
 La courbe de tendance a été ajoutée  
 pour les besoins de cette contribution

Il ressort du graphique que la propension à créer une activité génératrice de revenu est inversement proportionnelle au niveau d'études. Ce que, encore une fois, contrarient les politiques qui s'arcbutent sur les diplômés ne manifestant pas beaucoup d'intérêt pour l'entrepreneuriat.

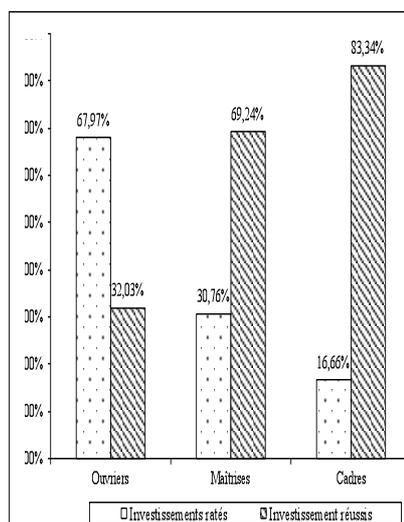
Un autre paradoxe consiste en cela que l'on pose le problème de la disponibilité du candidat aux lignes publiques de financement. En effet, l'une des conditions générales communes à tous les programmes est que pour être éligible aux lignes publiques de financement, il faut être entièrement disponible pour l'activité pour laquelle l'on sollicite le financement. Ce qui, apparemment, relève du bon sens. Mais cela ne résiste pas à l'analyse. En effet, l'application du principe de la disponibilité amène à exclure du financement les personnes qui ont déjà une activité professionnelle et à ne viser que les sans-emplois. Ce qui est en contradiction avec les résultats de nombreuses études dont celle de Tiémoko (1998). Dans une étude consacrée aux conséquences sociales des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) en Côte d'Ivoire, il s'est intéressé à ce que les personnes licenciées en application de ces PAS ont fait de leurs indemnités de licenciement. Il faut souligner que l'hypothèse qui sous-tendait ces licenciements était que les personnes licenciées s'investiraient dans la création d'entreprises et relanceraient ainsi l'embauche. Mais il n'en a pas été ainsi comme le montrent les graphiques 3 et 4 ci-dessous.

Graphique N° 3 : Usage fait des indemnités reçues par les personnes licenciées en application des PAS



Source : Loba (2010, 260)  
Tracé à partir des chiffres de Tiémoko (1998)

Graphique N° 4 : Echec ou réussite des investissements en fonction du niveau de responsabilité de l'agent licencié



Source : Loba (2010, 262) Tracé à partir des chiffres de Tiémoko (1998)

Le graphique N° 3 montre que plus l'expérience professionnelle ou le niveau de responsabilité de l'individu était grande avant son licenciement, plus il a tendance à investir. En effet les agents de maîtrise ont investi plus que les ouvriers, mais moins que les cadres. L'on voit également que le taux de réussite est proportionnel au niveau de responsabilité qu'occupait l'individu (graphique N°

4). Si le taux de réussite chez les agents de maîtrise est plus petit que chez les cadres, il représente plus du double de celui observé chez les ouvriers. En admettant que l'on passe du statut de simple ouvrier à celui d'agent de maîtrise après un temps appréciable d'exercice et que le cadre allie plus de connaissances théoriques et pratiques que l'agent de maîtrise, nous pouvons déduire que la propension à investir, mais surtout la capacité de l'individu à réussir son affaire, est fonction de son expérience professionnelle. Ainsi les lignes publiques de financement, en se détournant des personnes en service ou des retraités pour ne viser que les jeunes diplômés sans emploi, excluent les candidats disposant d'un potentiel de réussite plus élevé. Viser ceux-ci aurait pourtant permis la mise en place d'entreprises viables qui relanceraient l'emploi en embauchant les plus jeunes, leur permettant d'acquérir de l'expérience professionnelle afin de devenir à leur tour des investisseurs avisés. La question de l'entière disponibilité n'est pas pour autant négligée. Il serait fait obligation aux personnes déjà en service d'inclure dans leurs dossiers de candidature un engagement à démissionner de leur service actuel une fois le financement accordé. Par ailleurs en visant les personnes qui ont de l'expérience, l'on accroîtrait le taux de réussite des investissements, susciterait plus d'engouement à investir et réduirait chez les jeunes la propension à se faire embaucher, amènerait les banques commerciales à être moins frileuses à accorder du financement à ceux qui veulent investir... En un mot, ce serait théoriquement la meilleure façon d'orienter la jeunesse vers l'entrepreneuriat.

### **Conclusion**

La préoccupation au départ de la présente contribution était de savoir pourquoi le taux de chômage en Côte d'Ivoire continue d'augmenter malgré les efforts de l'autorité. L'étude de cette question s'est appuyée sur l'hypothèse suivant laquelle les outils que les politiques de l'emploi mobilisent ne sont pas en adéquation avec les aspirations de leurs cibles. Vérifier cette hypothèse recommandait d'une part de passer en revue ces différents outils et, d'autre part, de déterminer les logiques d'action des jeunes afin de voir s'il y a concordance. Pour ce faire, nous avons adopté une approche essentiellement qualitative se fondant sur une observation documentaire et des entretiens semi-structurés que complète un focus-group.

Ce dispositif a permis de voir que les programmes de promotion de l'auto-emploi sont nombreux et diversifiés, connaissent de fréquents réajustements, mais ne semblent pas avoir d'effet sur le taux de chômage. Par ailleurs, alors que les jeunes rêvent chacun d'une vie sociale stable et épanouie, ils leur proposent des situations où se disputent précarité et ascèse. Bien sûr qu'obtenir un prêt de

250000 F pour quelqu'un qui ne vivait qu'avec 250 F par jour est-il un cadeau du ciel. Mais combien d'acrobaties compliquées et de temps lui faudra-t-il pour faire fructifier cette somme ? Combien de privations lui faudra-t-il endurer pour que, « s'il est sérieux dans ce qu'il fait », « s'il utilise bien son fonds », s'il réinvestit tout son gain sans rien dépenser, si la conjoncture économique lui reste favorable, si, si..., il parvienne dans un avenir hypothétique à acquérir la stabilité sociale dont il rêve. Il y a si tant de souffrances pour une issue incertaine. Nous en déduisons que ces programmes proposent à leurs cibles des logiques aux antipodes de leurs aspirations. Or, il est un truisme que tout projet, même s'il a pour objectif de modifier les logiques sociales de ses cibles, doit d'abord et avant tout prendre appui sur elles. Et beaucoup de projets engloutissent d'importantes sommes d'argent sans donner le moindre résultat faute de tenir compte de ce principe cardinal.

Que faut-il faire alors pour assurer aux programmes de promotion de l'auto-emploi en Côte d'Ivoire un taux de réussite optimal ? Il importe de bien comprendre d'abord que les investisseurs ne sont pas des martiens et que la promotion de l'entrepreneuriat national est un objectif vital. Il importe ensuite d'abandonner la logique de lutte contre la pauvreté pour s'engager résolument dans des politiques de création de richesses. La lutte contre la pauvreté amène à rester sur la défensive, à attendre que la pauvreté s'installe, puis à poser des actions visant à soulager un tant soit peu quelques individus confrontés à ses manifestations particulières. La création de richesses consiste à mener des actions offensives de grande envergure à l'instar des premiers moments de l'indépendance qui ont permis la mise en place d'un tissu industriel relativement dense. Il est vrai que ce tissu industriel n'a pas prospéré, mais il faut rechercher les causes de son échec moins dans une nature mauvaise du choix que dans l'effet conjugué de sa mise en œuvre et du contexte politique de l'époque. En termes de mise en œuvre, l'Etat identifiait lui-même les besoins, mettait en place les entreprises et y affectait des individus guère responsables des résultats financiers, en guise de récompense pour leur clientélisme politique dans un contexte de parti unique. L'Etat devrait reprendre et renforcer cette politique plutôt que se complaire dans l'allocation de subsides incapables de soutenir véritablement l'entrepreneuriat et de s'éreinter à soutenir une fonction publique pléthorique et budgétivore mais inefficace. Son rôle devrait se limiter à celui de bailleur de fonds et de censeur, de sorte que les individus identifieraient eux-mêmes les besoins, monteraient des projets et rechercheraient le financement des entreprises dont ils seraient entièrement responsables des résultats. Ce qui permettrait la mise en place d'entreprises viables, relancerait l'emploi, susciterait des vocations à l'entrepreneuriat et amènerait, ainsi que nous l'avons déjà relevé plus haut, les banques commerciales à s'intéresser à ce secteur.

### Références bibliographiques

**ATSIN Noël**, 2013, *Les politiques publiques d'offres d'insertion des jeunes urbains en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat d'Etat en Sociologie, Université Alassane Ouattara (de Bouaké) ; Côte d'Ivoire.

**BAZIN Laurent et GNABELI Roch Yao**, 1997, « Le travail salarié, un modèle en décomposition ? » in Contamin Bernard et Mémel-Fote Harris, *Le modèle ivoirien en questions, Crises, Ajustements, recompositions*, Karthala-Orstom, Paris, PP. 689-705.

**CHEVASSU Jean-Marie**, 1997, « Le modèle ivoirien et les obstacles à l'émergence de la petite et moyenne industrie », in Contamin Bernard et Mémel-Fote Harris (éds), *Le modèle ivoirien en questions, Crises, Ajustements, recompositions*, Karthala-Orstom, Paris, PP. 61-87.

**CORCUFF Philippe**, 2007, *Les nouvelles sociologies. Entre le collectif et l'individuel*, A. Colin, coll. « 128 ».

**ETTIEN Amoikon Diyé**, 2002, *Développement industriel et réduction de la pauvreté : une redynamisation des PME/PMI. Cas de Côte d'Ivoire*, Mémoire de fin des hautes études en gestion des politiques économiques, Abidjan, CIRES.

**LOBA Gnabro Robert**, 2010, *Des fonds sociaux au fonds national de solidarité. Quelle politique de promotion de l'auto-emploi dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat Unique de Sociologie, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire.

**MACE Gordon, PETRY François**, 1988, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Les presses universitaires de Laval.

**MARIE Alain**, 1995, « "Y a pas l'argent" ; l'endetté insolvable et le créancier floué. Deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers Monde* N° 142, PP. 303-324.

**MARTIN Claire**, 2013, « L'Entrepreneuriat est-elle la meilleure parade contre le chômage des jeunes européens ? », *Nouvelle Europe* du 7/11/13. [En ligne] <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1753>, consulté le 11/11/2014.

**OUEDRAOGO Idrissa**, 2001, *Effets des finances extérieures sur l'emploi*, Abidjan, GPE/CIRES.

**RCI, FMI**, 2009, DSRP. *Stratégie de relance du développement et de relance de la pauvreté*, [En ligne] <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2009/cr09156f.pdf> 23/4/15.

**TIEMOKO Doumbia**, 1998, *Ajustement structurel et développement national. Quel impact pour la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat troisième cycle de sociologie, Abidjan, Université de Cocody.

**WEBER Max**, 2002, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Traduction et numérisation de TREMBLAY Jean-Marie, [En ligne] [classiques.uqac.ca/classiques/Weber/...protestante/Ethique\\_protestante.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/...protestante/Ethique_protestante.pdf) ..., 23/4/15.